

sence de tous plans, le président fit remarquer à la députation que, l'année précédente, il avait conseillé avec insistance la nomination d'ingénieurs et qu'il avait fait consentir le Gouvernement à payer ces experts, à même les deniers publics.

Et encore :

Le président était bien décidé à limiter la discussion à un seul point, savoir : si les travaux étaient possibles et praticables, d'une manière quelconque, sans gêner la navigation. Il promit cependant que, plus tard, le public serait mis au courant de la décision de la commission.

Et plus loin :

Quand M. White, le secrétaire de la commission canadienne de Conservation présenta un mémoire exprimant l'opinion unanime de la commission et dans lequel les objections au projet étaient résumées sous onze chefs différents, le président fit cette remarque : " Il est toujours plus facile de décider une question quand on ignore les faits."

Mon honorable ami (M. Pugsley) peut être certain que le président de la commission de conservation canadienne était fermement convaincu que le président de la commission des eaux internationales était disposé à favoriser et favorisait la demande d'autorisation qui était adressée à cette dernière commission.

M. PUGSLEY : Je demande pardon à mon très honorable ami. Les minutes de la délibération de la commission n'étaient soumises de temps à autre et l'honorable ministre des Travaux publics (M. Monk) peut en prendre connaissance dans les archives de son département. L'opinion que je me suis formée des dispositions de sir George Gibbons est bien différente de celle que vient d'exprimer le très honorable ministre. Son désir semblait être de donner à tous les intéressés la chance d'être entendu ; il ne s'est jamais prononcé sur les mérites de la question.

M. BORDEN : Je n'ai pas discuté la question avec sir George Gibbons, mais c'était une chose bien entendue avec tous ceux avec qui j'en ai parlé, que la commission était favorable au projet. Je suis convaincu que le président de la commission était tout aussi favorable à ce projet que l'honorable député de Saint-Jean a paru l'être, lorsque cette question a été discutée devant la Chambre, en plus d'une occasion.

M. PUGSLEY : Le député de Saint-Jean n'a pas été entendu à l'enquête.

M. BORDEN : Je ne sais pas au juste ce que l'honorable député entend par ces mots. Il semblait porter un vif intérêt à l'adoption du bill sans lequel l'exécution du projet n'était pas possible.

Mon honorable ami semble croire que le gouvernement anglais s'est enquis des raisons pour lesquelles les recommandations ont été retirées. Il est dans l'erreur sur ce point. Le gouvernement anglais n'a pas

M. BORDEN.

demandé de raisons et celles qui sont données dans la dépêche dont il a parlé, ont été offertes spontanément de notre part.

Mon honorable ami arrive enfin à ce qu'il considère probablement comme la plus importante partie de ses remarques. Il prétend que M. H. A. Powell n'aurait pas dû être nommé à cet emploi. Il ne nie pas ses capacités, mais il prétend que ses relations professionnelles avec certains citoyens américains intéressés dans le fleuve Saint-Jean le rendaient impropre à une étude impartiale des questions qui pourront être soumises à la commission internationale et qu'on ne peut pas attendre de lui qu'il protégera effectivement les intérêts canadiens.

Mon honorable ami a rappelé que M. Powell a été un candidat malheureux. Il a été défait à la dernière élection par mon honorable ami à une très faible majorité. L'honorable député (M. Pugsley) était à cette époque ministre de la couronne ; il avait toute l'influence du Gouvernement à sa disposition, mais si cette élection recommençait demain et si M. Powell était encore son adversaire, je n'hésite pas à dire que ce dernier l'emporterait par au moins mille voix.

M. PUGSLEY : Je n'aurais pas d'objection à tenter l'aventure.

M. BORDEN : Si mon honorable ami le désire réellement, il peut facilement satisfaire son désir.

M. PUGSLEY : Ce qui vient d'arriver au très honorable premier ministre dans Rensselaer n'est pourtant pas de nature à l'encourager.

M. BORDEN : Mon honorable ami est parfaitement libre de tirer toutes les consolations qu'il voudra de l'élection de Rensselaer. La majorité du candidat libéral a été environ le tiers de ce qu'elle avait été à l'élection générale.

Sir WILFRID LAURIER : L'administration l'a empoisonnée.

M. BORDEN : Mon très honorable ami a fait erreur. Je suis certain que toute la droite s'accorde à dire que cette élection a eu au moins une heureuse conséquence ; au début de la session mon très honorable ami était agressif et morose ; son humeur s'est un peu adoucie à la suite du faible rayon d'espoir que lui a procuré cette élection.

M. PUGSLEY : Nous sommes tous de joyeuse humeur.

M. BORDEN : J'ai constaté avec plaisir que l'honorable député est parvenu ce matin à se remonter le moral en prenant une heure pour expliquer ce qu'il aurait pu dire en beaucoup moins de temps. A présent, les journaux publieront partout que les services de M. H. A. Powell ont été retenus par le gouvernement américain.